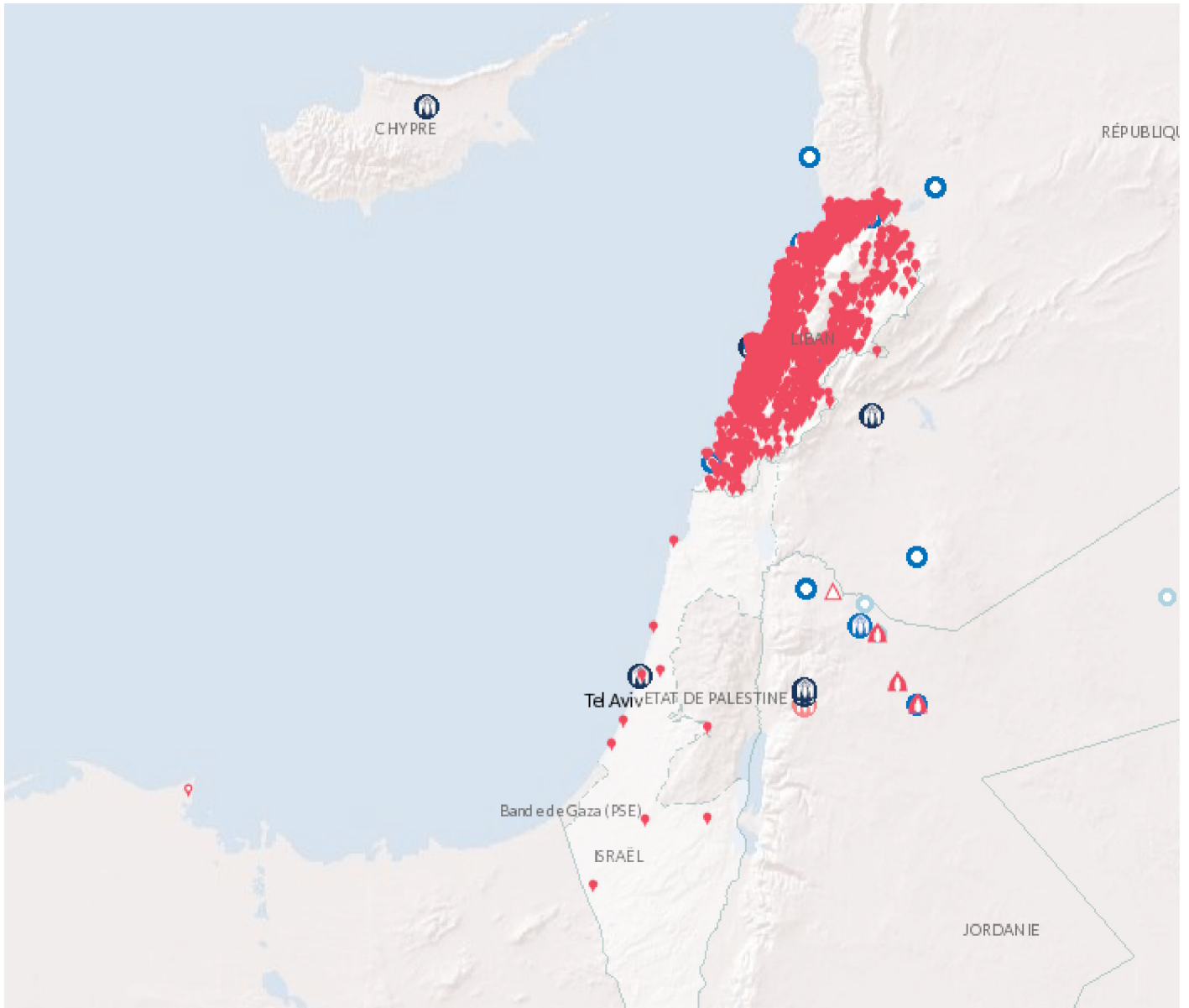




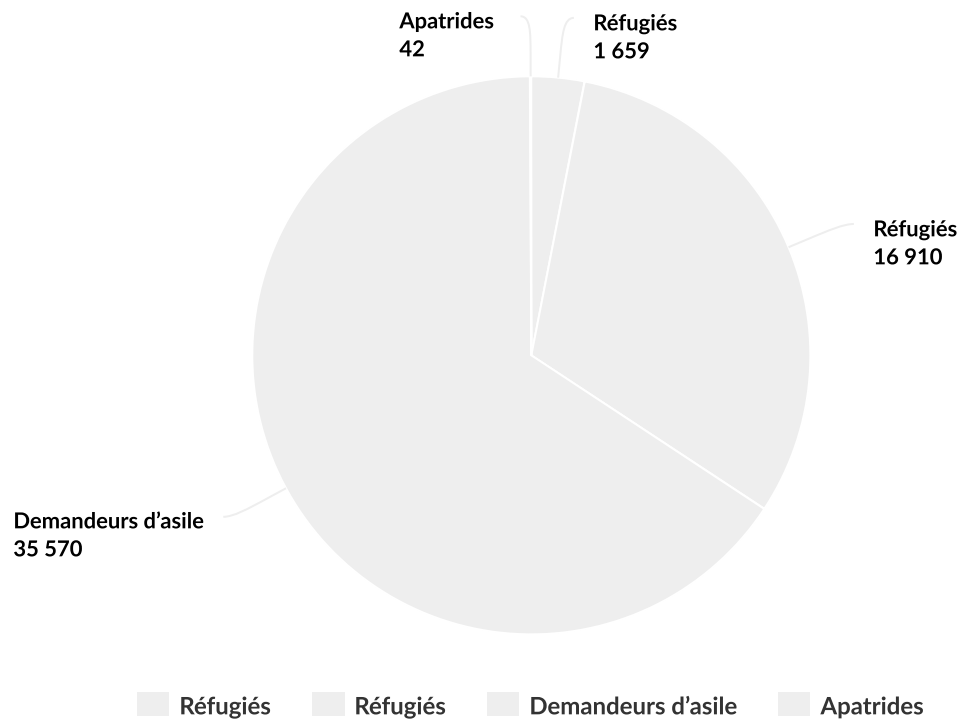
## Opération: Israël



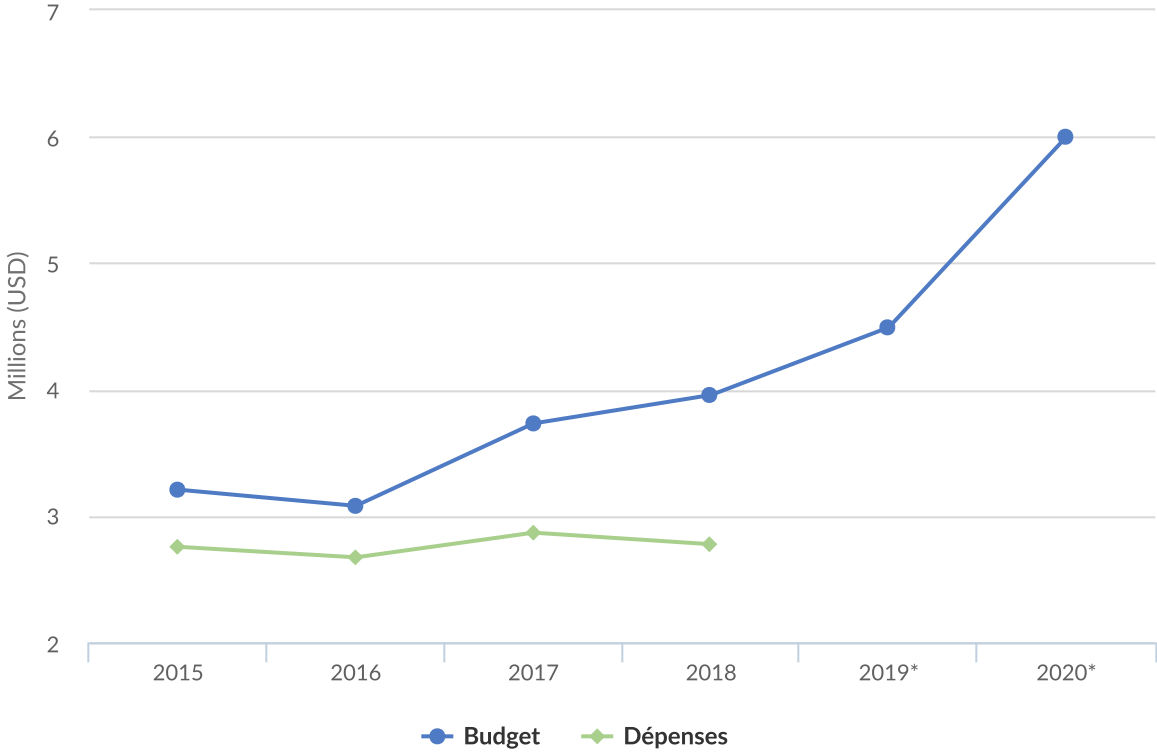
# Personnes relevant de la compétence du HCR

## - 2% EN 2018

2018	54,181
2017	55,250
2016	44,665



# Budgets et Dépenses - Israël



## Chiffres clés

- 7165 personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'une aide matérielle et d'un soutien psychosocial
- 3678 demandeurs d'asile recevront une assistance juridique
- 1200 enfants à risque ou avec des besoins spécifiques obtiendront un soutien
- 900 victimes de violences sexuelles et de genre recevront des conseils psychosociaux
- 200 cas particulièrement vulnérables, notamment des femmes et des jeunes filles à risque, seront identifiés pour une réinstallation

## Environnement opérationnel

Israël abrite environ 34 000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement érythréens et soudanais, qui sont arrivés dans le pays il y a plus de dix ans. Qualifiés « d'infiltrés », ils disposaient d'un accès restreint à la procédure d'asile jusqu'au début de 2013. Ceux qui ont réussi à demander l'asile n'ont pas bénéficié d'une résidence sûre ou de services essentiels suffisants pendant qu'ils attendaient une réponse à leur requête.

L'environnement de protection s'est détérioré ces dernières années après l'introduction de nouvelles législations et politiques de dissuasion. Les demandeurs d'asile vivent dans une situation de dénuement qui a été exacerbée par la mise en œuvre de la loi dite de « dépôt » qui oblige les employeurs à déduire 20% du salaire des demandeurs d'asile, une somme qui ne leur sera rendue qu'après leur départ d'Israël.

Le HCR a participé au suivi de protection, à l'octroi de conseils et au renforcement des capacités. Il a aussi mené des projets dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la prévention et du traitement des violences sexuelles et de genre, de la représentation juridique, de consultations psychosociales, de formations professionnelles et de cours de langues.

## Principales priorités

En 2020, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- renforcer la compréhension du sort des réfugiés et demandeurs d'asile par le grand public ainsi que son soutien pour contrer les jugements négatifs et la discrimination ;
  - mener des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités pour garantir que les institutions nationales de soins de santé et d'éducation et les structures de protection sociale soient accessibles aux enfants réfugiés et demandeurs d'asile ;
  - promouvoir des procédures d'asile justes, efficaces et fonctionnelles conformes aux normes internationales, par le renforcement des capacités, des conseils d'experts et du soutien technique ;
  - préconiser des solutions durables, telles que soulignées dans l'éphémère cadre de compréhension commune conclu par le HCR avec le Gouvernement israélien en 2018 et qui offre une solution juste et concrète aux milliers d'Érythréens et de Soudanais se trouvant actuellement en Israël, à savoir la réinstallation et les voies complémentaires.
-